

Écho de la journée du 11 janvier 2025

Par Amélie Vindret

Le samedi 11 janvier 2025, l'association de la cause freudienne en Rhône Alpes a invité des professionnels du soin, du médico-social et de la justice à nous présenter leur pratique quotidienne en suivant le fil de « **Se séparer : effets et conséquences.** » « **De quoi se sépare-t-on ?** » La journée s'est tenue dans la très belle salle de la maison des avocats, grâce à Sylvia Rizzi avocate au barreau de Grenoble.

Bénédicte Jullien, psychanalyste, membre de l'ECF, par ses ponctuations tout au long de la journée nous a permis de tenir un fil rouge. Du fait de sa condition d'être parlant, l'être humain est soumis à une première exclusion fondamentale qui nécessite un certain forçage pour s'aliéner à la langue.

Iris Lopez-Suarez a initié cette journée en nous conduisant à Madagascar, au centre social et médical Marie Christelle, où les jumeaux considérés comme maudits, car porteurs du mauvais œil, sont accueillis pour avoir une chance de vivre. C'est à partir de sa rencontre avec les enfants, que l'orientation analytique qui suppose le savoir à celui qui parle, lui a permis de se séparer de ses préjugés dans ce contexte humanitaire.

Syliane Renaut, psychologue en EHPAD, nous a invité à considérer la question de la séparation d'avec son chez soi, en tant qu'elle concerne ce qu'il y a de plus intime et de plus extérieur à soi ; soit un point d'extimité. La question du corps, quand il est considéré comme habité par le langage, même quand la personne a perdu le langage était au premier plan. A travers ses rencontres avec des personnes dont la perte de leur domicile les a plongées dans une grande détresse subjective, elle a mis en évidence que le rejet de l'Autre peut constituer une réponse radicale du sujet qui se défend ainsi d'être laissé tomber.

Sylvia Rizzi, avocate au barreau de Grenoble, nous a fait entendre qu'après l'introduction de la rupture conventionnelle dans le monde du travail, le législateur insiste sur la pacification des conflits dans les divorces avec des injonctions de médiation. Elle a interrogé les effets de cette pente et ses conséquences, parfois violentes, quand la question de **la séparation tente d'être éludée.**

L'après-midi était consacré aux pratiques avec les bébés : Isabelle Pagnier, pédopsychiatre à l'hôpital public dans un service de périnatalité et Christine

Marcepoil, psychologue dans une pouponnière ont souligné qu'un bébé seul, ça n'existe pas ! Si elles s'adressent directement au bébé, elles considèrent toujours les personnes prenant soin de l'enfant. Elles ont mis en évidence qu'**avant de pouvoir se séparer, créer du lien était nécessaire**. A partir de ce lien et de la rencontre avec la langue, il s'agit de se séparer d'un bout de soi-même, d'un consentement primordial et énigmatique auquel leur pratique avec les tout-petits les renvoie avec une grande acuité.

La danseuse et chorégraphe Valentine Mathiez est venue tracer les contours de la perte avec ses mouvements. Une façon de traiter le reste produit par la séparation qui a fait vibrer le public par l'intensité de sa présence.

Bénédicte Jullien a conclu cette journée en soulignant que le sujet, c'est un sujet qui doit pouvoir répondre face à une perte inaugurale.